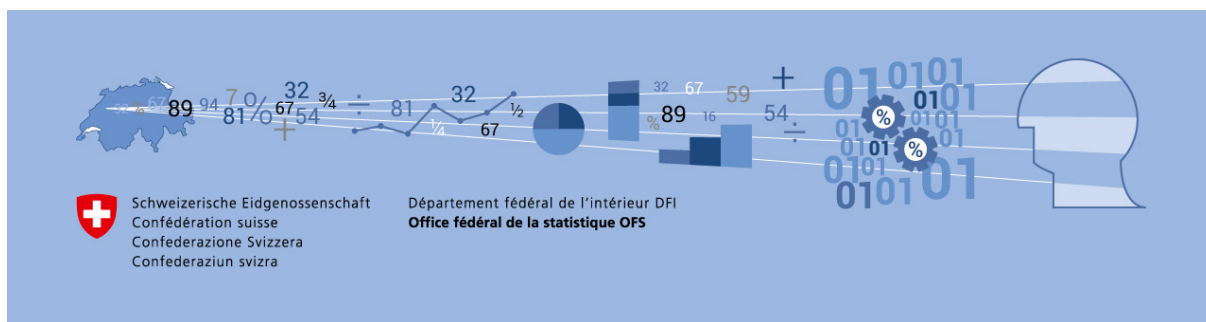




Communiqué de presse

Embargo: 07.04.2025, 8h30

14 Santé

Enquête suisse sur la santé

La santé bucco-dentaire s'est améliorée ces vingt dernières années

En vingt ans, la santé bucco-dentaire de la population en Suisse a connu un net progrès. En 2022, plus de sept personnes sur dix qualifiaient l'état de leurs dents et gencives comme bon à très bon et 44% avaient une dentition naturelle complète contre 33% en 2002. Cependant, l'état de santé bucco-dentaire est le reflet d'inégalités sociales marquées. Un constat valable tant pour le recours aux soins qu'en matière d'hygiène dentaire ou pour l'état des dents en général. Ce sont là quelques résultats de la nouvelle publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS) consacrée à la santé bucco-dentaire.

La qualification subjective de l'état de ses dents et de ses gencives donne une bonne image de l'état de santé bucco-dentaire général. En 2022, 71% de la population qualifiait la santé de leur bouche comme bonne à très bonne. Les femmes le font dans une plus large proportion que les hommes (74% contre 68%). La part varie également selon le niveau de formation: 75% des personnes ayant achevé une formation tertiaire déclarent un bon à très bon état de santé bucco-dentaire contre 68% de celles avec une formation de degré secondaire II et 55% de celles sans formation post-obligatoire.

Amélioration de la santé bucco-dentaire au fil du temps

En 2022, 44% de la population avait une dentition naturelle complète. En 2002, la part était seulement de 33%. Ce progrès est valable en particulier pour les femmes. Le fait d'avoir une dentition naturelle complète est très variable selon le niveau de formation. Entre 25 et 64 ans, plus le niveau de formation est élevé, plus la proportion de personnes avec une dentition naturelle complète est grande. Dans cette classe d'âge, seuls 25% des personnes sans formation post-obligatoire ont une dentition naturelle complète contre 45% de celles ayant achevé une formation de degré secondaire II et 56% de celles ayant une formation tertiaire. Ces différences sociales sont stables depuis 2002.

Six personnes sur dix se sont rendues chez l'hygiéniste dentaire

En vingt ans, les visites chez l'hygiéniste dentaire se sont intensifiées alors que celles chez le dentiste ont diminué. La part de la population qui s'est rendue chez l'hygiéniste dentaire au cours d'une année a progressé de 21 points de pourcentage (2002: 37%; 2022: 58%) tandis que celle qui a consulté un dentiste a diminué de 6 points de pourcentage (2002: 62%; 2022: 56%). Globalement, près de trois quarts de la population ont eu recours à des traitements de médecine et / ou d'hygiène dentaire (74%).

On constate des différences de recours selon les caractéristiques sociodémographiques et notamment selon le niveau de formation: plus le niveau de formation est élevé, plus la part des personnes qui font une visite annuelle chez l'hygiéniste est élevée. 66% de celles ayant achevé une formation tertiaire se sont rendues chez l'hygiéniste contre 43% de celles sans formation post-obligatoire.

Augmentation du recours à l'orthodontie

En 2022, 35% de la population avait déjà porté un appareil dentaire une fois dans sa vie. Cette part est en augmentation constante depuis vingt ans (2012: 28%; 2002: 23%). Ce sont les jeunes qui recourent le plus souvent aux appareils dentaires: plus de la moitié des personnes de 15 à 39 ans portent ou ont déjà porté un appareil dentaire (54%).

L'orthodontie est le reflet de différences sociales marquées. Plus le niveau de formation est élevé, plus le recours aux appareils dentaires est fréquent. L'écart s'est creusé au fil du temps. Car, si le recours à l'orthodontie s'est accru de 15 points de pourcentage en vingt ans pour les personnes avec une formation tertiaire et de 8 points de pourcentage pour celles avec une formation du secondaire II, on n'observe pas d'augmentation significative pour les personnes sans formation post-obligatoire.

Source des données

La présente publication s'appuie sur les données de l'enquête suisse sur la santé (ESS). Depuis 1992, l'ESS est réalisée tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS). La septième enquête, qui fait partie du programme de relevés du recensement de la population, a eu lieu en 2022. Elle fournit des informations importantes sur l'état de santé de la population, sur le comportement en matière de santé et sur le recours aux services de santé. Au total, 21 930 personnes de 15 ans ou plus vivant dans des ménages privés ont été interrogées dans le cadre de cette enquête (36% de l'échantillon). L'enquête consiste en une interview téléphonique suivie d'un questionnaire écrit sur papier ou en ligne.

Les questions portant sur la santé dentaire proviennent du questionnaire écrit, auquel 19 137 personnes ont répondu. Ces questions ont été intégrées pour la première fois en 2002 et font partie d'un module réalisé tous les dix ans.

Renseignements

Martine Kaeser, OFS, Section santé de la population,
tél.: +41 58 463 66 94, e-mail: martine.kaeser@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

«Santé bucco-dentaire en Suisse, de 2002 à 2022», numéro OFS: 1735-2200
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.gnpdetail.2025-0195.html
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.